



POUR PLUS DE  
RENSEIGNEMENTS  
OU POUR PRENDRE  
RENDEZ-VOUS

CONTACTEZ-NOUS !

Chez Eovi Mcd mutuelle, nous vous accompagnons au quotidien pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller dans votre choix.

NOUS SAVONS  
QU'UNE CRÉATION  
D'ENTREPRISE  
REPRÉSENTE UN  
BUDGET IMPORTANT,

BÉNÉFICIEZ DE  
**2 MOIS OFFERTS**  
SUR VOTRE  
CONTRAT SANTÉ\*

VOTRE  
PROTECTION  
SOCIALE  
ADAPTÉE

POUR UNE  
ENTREPRISE  
EN BONNE  
SANTÉ



ENTREPRENEURS, ÊTES-VOUS SÛRS  
D'ÊTRE BIEN PROTÉGÉS ?



Appelez-nous :

**0 800 22 11 11** Service & appel gratuits



Connectez-vous :

**eovi-mcd.fr**  
Rubrique "Indépendants"



Rencontrez-nous :

- Un conseiller se déplace dans votre entreprise
- Dans votre agence de proximité



Sur notre plateforme Sourdligne :

**eovi-mcd.sourdligne.com**  
Un espace de chat et de visio dédié aux personnes sourdes et malentendantes.

\*1 mois + 1 mois de cotisation offerts : offre valable jusqu'au 31 janvier 2020 pour tout nouvel adhérent souscrivant un contrat de la gamme Équitéo, Vitalité, Territéo, Tonus Pro, Passerelle et Hospitéo. Un mois offert à la souscription et un mois offert la deuxième année. Voir conditions et limitations de l'offre en agence. Hors garantie Accès Santé.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**71% DES ENTREPRENEURS**

ne connaissent pas le montant d'indemnités journalières versées par leur régime obligatoire.

## ET VOUS...

- Savez-vous à **quels organismes** vous devez cotiser ?
- Connaissez-vous **votre régime de protection sociale** ?
- Avez-vous tout compris à la **loi Madelin** ?
- Connaissez-vous **le montant de votre indemnisation** en cas d'arrêt de travail ou d'accident ?

**ARTISANS, COMMERÇANTS,  
PROFESSIONS LIBÉRALES, DIRIGEANTS,  
MICRO-ENTREPRENEURS...**

La performance de votre entreprise dépend de votre santé. Il est donc indispensable de vous prémunir contre les aléas de la vie.

Parce que vous êtes tous différents, nous vous proposons un bilan personnalisé pour trouver la **solution adaptée** à votre métier et vos besoins. Elle intègre :



**Le maintien de vos revenus**



**Une protection familiale en cas de coup dur**



**Le remboursement de vos frais de santé**



**Des solutions d'épargne, de retraite et d'assurance de prêts professionnels**



## PROFITEZ DES AVANTAGES FISCAUX DE LA LOI MADELIN

Toutes nos solutions entrent dans le cadre privilégié de la loi Madelin, vous permettant ainsi de déduire vos cotisations de vos revenus imposables (BIC, BNC)\*.

\* Dans la limite des plafonds autorisés.

**9 ENTREPRISES SUR 10 ONT L'INTENTION DE RECOMMANDER EOVI MCD MUTUELLE\*.**

\* Baromètre de satisfaction Eovi Mcd mutuelle réalisé par téléphone du 19 juin au 10 juillet 2018 auprès d'un échantillon de 500 personnes morales Audirep.



**QUAND ON CRÉE SON ENTREPRISE, IL FAUT PENSER À TOUT... MÊME À SE PROTÉGER !**

C'EST CE QU'A FAIT JÉRÔME, 48 ANS, MARIÉ, 3 ENFANTS, DONT LE REVENU ANNUEL MOYEN S'ÉLÈVE À 24 000 EUROS.

**« Il y a deux ans, j'ai créé mon foodtruck.**

Quand on est seul à gérer son activité, on ne peut pas se permettre de tomber malade.

L'année dernière, une casserole d'eau bouillante m'a échappé et **j'ai été brûlé au troisième degré sur l'avant-bras et sur les jambes**. Au bilan : greffe de peau, chirurgie plastique et reconstructive et réadaptation progressive. Mon régime obligatoire m'a versé 32,87 € par jour à partir du 4<sup>e</sup> jour car j'ai été hospitalisé.

Cette soudaine baisse de revenus aurait pu avoir de fortes répercussions.

Heureusement, **Eovi Mcd mutuelle m'a accompagné lors de la création de mon entreprise en m'aidant à faire les bons choix** pour ma protection santé et prévoyance.

J'ai ainsi pu maintenir mon rythme de vie et subvenir aux besoins de ma famille.

